

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Territoires et de l'Action Sociale
13126

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

OBJET : Subventions de fonctionnement d'associations dans le cadre du dispositif "femmes victimes de violences conjugales".

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux politiques publiques mises en œuvre par les maisons départementales de la solidarité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'évaluation de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes est conduite par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Depuis le début du 5^e plan interministériel de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019), le nombre de cas a progressé. Les Bouches-du-Rhône connaissent une augmentation des faits de violence sur les femmes sur les quatre dernières années et arrivent en 2^{ème} position selon l'étude sur les morts violentes au sein du couple.

Le Département s'est très vite impliqué dans ce domaine en soutenant les acteurs associatifs du territoire. Le Conseil départemental a également mis en place un réseau départemental de personnes ressources en maisons départementales de la solidarité (MDS). Ces travailleurs sociaux formés ont pour mission de renforcer les dispositifs de prévention et de faciliter un dépistage systématique des phénomènes de violence, en sensibilisant l'ensemble des professionnels des MDS.

Il est proposé de renouveler le soutien financier du Conseil départemental à quatre associations, au titre de l'année 2020, pour un montant de 117 000 € selon la répartition figurant dans le tableau annexé au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

